



Nom de domaine - confusion - domaine associatif à but non lucratif

Par **Nomd'asso**, le **09/02/2022** à **11:38**

Bonjour, j'ai lu un bel article à ce sujet. Merci....

J'aimerais en savoir plus s'il vous plaît à propos du nom de domaine et de la zone géographique !

"Mon" association cherche un nom de domaine mais ils sont tous déjà pris (nous avons une dizaine de noms) soit en .fr soit en .org soit sur facebook!

Nous sommes en France et je me dis que si une association (sur la même thématique) située en Afrique ou au Canada a un nom de domaine quasi identique à celui que nous voudrions créer, il ne devrait pas y avoir de risque car nous ne sommes pas sur la même zone géographique (.fr ou .org). De plus, la concurrence déloyale me paraît étonnante vu notre objectif à but non lucratif.

Je suis très reconnaissant pour ce site et pour l'aide précieuse que vous pourrez nous donner. C'est désespérant !

Merci.

Cordialement

Jen